

France – Le Dr Umlil est révoqué de l'hôpital de Cholet et interdit de faire appel pour avoir contesté les mesures sanitaires covidiennees !



[Source : resistancerepublicaine.com]

[Illustration : Docteur Umlil, directeur directeur du Centre territorial d'information indépendante et d'avis pharmaceutiques du centre hospitalier de Cholet, qui a passé 2 années à protester, enquêter, mettre en doute une politique sanitaire abominable et sans aucun sens.]

Par Christine Tasin

## Rappel du combat incessant du Docteur Umlil contre l'imposture vaxxinale

Il avait fait des pieds et des mains pour être entendu au Sénat, épouvanté par la vaxxination des enfants, faite avant même l'autorisation de mise sur le marché !

Les premiers mots de sa déposition disaient tout :

« On ne serait pas là si ce débat avait eu lieu depuis plusieurs mois. »

**Déposition choc au Sénat du Docteur Amine Umlil : 22 000 enfants ont été vaccinés avant l'autorisation de mise sur le marché !**

**Mais Macron et ses séides ont tous les moyens de briser ceux qui osent dire non, ceux qui osent parler de raison, de vraie science, d'imposture Covid.**

– Les soignants non vaxxinés ont payé très cher leur insoumission. Et continuent de payer, attendant le décret de réintégration... Si c'est comme le héros du *Rivage des Syrtes*, ils sont voués à attendre jusqu'à la mort... Ils étaient 15 000, ils ne sont plus que 2 000... les 13 000 restants ont changé de métier, abandonnant les urgences, les hôpitaux qui ferment, les services qui ferment, les gens qui meurent dans les couloirs. C'est abominable, c'est la faute à Macron, pas aux soignants.

Il fallait briser tous ceux qui mettaient en échec le but de Macron et ses amis comme Bill Gates, vacciner tout le monde, histoire de nous faire disparaître... Ne manquez pas le lien que Paco a déniché, lisez...

<https://resistancerepublicaine.com/2023/04/19/pfizernocide/>

– Il fallait briser Raoult... trop gros morceau pour Macron. Il n'a pas pu le faire taire, pas plus que Perronne ou Henrion-Caude, mais il a tout fait pour les salir, aidé par des journalistes complaisants et haineux. Et Macron, en manœuvrant pour que Raoult prenne sa retraite plus vite que prévu nous a privés, délibérément d'un des plus grands médecins du monde entier. Minable Macron, tu mériterais de finir comme le Chevalier de la Barre qui était innocent, lui...

– Il fallait aussi briser le docteur Umlil qui avait notamment courageusement et publiquement exigé la démission de Véran.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/07/11/vaccins-contre-la-covid-19-je-demande-jexige-la-demission-immediate-du-ministre-de-la-sante-veran/>

– Il fallait aussi briser le docteur Umlil qui avait transmis au Sénat un rapport de 92 pages dont les données étaient tirées des organismes officiels de santé de la France, de l'UE... et notamment celles qui montrent que les injections Pfizer faites ont une autre composition que celles qui ont servi à l'étude randomisée !!!! Il a fait un livre de ce rapport, plus qu'explosif : *Vaccins contre la Covid-19 : L'impossible consentement*.

92 pages d'analyses, de témoignages... au vitriol :

« **Malgré l'absence de données**, on a injecté ce produit, y compris aux plus de 75 ans, aux immunodéprimés, aux femmes enceintes, aux femmes qui allaitent, aux enfants. Le 21 avril 2021, on reçoit un mail de la DGS urgent qui nous demande de prescrire trois doses chez les immunodéprimés. Or dans les documents de Pfizer pour l'AMM conditionnelle, cette population figure dans une mise en garde spéciale. Il s'agit donc d'une mauvaise pratique. L'urgence ne justifie pas tout. On n'exige pas autant de précautions pour les vaccins que pour les vieilles molécules comme l'hydroxychloroquine. »

Je vous invite à lire **l'article** et à visionner **l'entretien entre Bercoff et Umlil**. J'en ai transcrit une partie.

**Qu'arriva-t-il ? Enquête ? Mise en accusation de Véran-Macron et toute la clique ?** Vous n'y pensez pas ! Ils ont carrément révoqué le docteur UMLIL, pharmacien et spécialiste de pharmacovigilance de ses fonctions !

Le 27 janvier 2023, le Dr Umlil, pharmacien et spécialiste de pharmacovigilance, a été révoqué de ses fonctions de pharmacien de l'hôpital

de Cholet. Carrément.

**Mais ce n'est pas fini, il fallait l'achever en l'empêchant même de faire appel !** Macron qui n'a que les mots « droit » et « démocratie » à la bouche interdit aux citoyens qui ne pensent pas comme lui d'utiliser les recours prévus par la loi.

*« Le Dr Umlil et son avocat, Me Thomas Benages, ont fait un recours contre cette révocation. L'audience du référé suspension s'est tenue le 7 avril 2023 à Nantes. Ce 14 avril 2023, Me Benages a informé que « la décision du référé est tombée, le tribunal n'a pas donné droit au recours du docteur Umlil de suspendre la décision de révocation au motif que la réintégration immédiate du Dr Umlil ferait peser un risque pour le bon fonctionnement du service public hospitalier. »*

*C'est une décision surprenante, que Maître Thomas Benages a commentée dans ce débriefing. Le Dr Umlil envisage d'ores et déjà de faire appel devant le Conseil d'État.*

<https://www.francesoir.fr/videos-les-debriefings/suspension-du-dr-umlil-le-tribunal-rejette-son-droit-au-recours>

**Vous avez dit « dictature » ? Vous avez dit Macron-Ceausescu ?**